

## CHARTE ARMATURIERS ANTILLES ZONE 5

Base la norme NF A35-027 décembre 2015

Conserver les mandrins cintrage et longueurs ancrage suivant NF A35-27 de novembre 2009

Recouvrement 60 fois le diamètre

Plans dessinés avec logiciel armatures et phasage béton. Prise en compte des aciers à plier et redresser (ou liaison type coupleur) pour passage engins et outils coffrant. Spécifier et identifier les armatures prévues en B500 A pour l'anti fissuration exclusivement.

Toute modification structurelle doit faire l'objet d'une fiche d'adaptation

Enrobage 5 cm extérieur et 3 cm intérieur pour les cas courant.

Respecter un espace de 1 ou 2 cm minimum (suivant dimension cadre) à l'axe des voiles entre les aciers les plus proches pour prise en compte des tolérances de fabrication prévues dans notre norme NF A35-027 et ajouter les « 2,5 cm » pour le passage du granulats des béton.

Béton propre obligatoire et point d'arrêt avant coulage fondation pour vérification des attentes de chaînages verticaux ou poteaux

Prédalles suspendues : les grecques doivent être en dehors de la zone de redressage des attentes du voiles et les U de la suspente contre coudée. Utilisation des boites attentes et aimants prévus. Point arrêt avant fermeture des coffrages

Prédalles : incorporer par les préfabriquants des distanciers pour les chapeaux

L'enrobage de la nappe inférieure bac collaborant doit être compatible avec les cales disponibles dans le commerce